

TRAVAUX

Un nouveau pôle judiciaire, en lieu et place de la Banque de France

Page 7

PORTRAIT

Marc Depecker, nouvel archiprêtre de Compiègne

Page 11

VIE PRATIQUE

Un fauteuil pour les handicapés à la piscine de Mercières

Page 15

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

DÉCEMBRE 2009 - N°280 - www.compiegne.fr

Noël à Compiègne



ACTUALITÉ

Génération réussite : Compiègne mise sur ses jeunes

Cette année scolaire, 36 jeunes Compiégnois vont pouvoir suivre le programme "Génération réussite" initié par la municipalité et permettant aux enfants les plus motivés de suivre une instruction complémentaire à celle dispensée par l'Éducation nationale. Cette opération de coaching est une véritable chance pour ces jeunes issus de zones urbaines sensibles, de s'ouvrir les portes des grandes écoles.



Le programme compiégnois de coaching remporte déjà un grand succès après seulement une année d'existence.

Avec 18 élèves de 3^{ème} des collèges Gaëtan Denain et Malraux qui ont obtenu de brillants résultats au brevet, dont un major de la Région, le programme compiégnois de coaching remporte déjà un grand succès après seulement une année d'existence. Soutenue par l'Éducation nationale qui accompagne le programme pédagogique, la ville a également vu ses rangs se fortifier de jeunes professeurs et thésards issus de l'université qui assurent la formation scientifique ainsi que d'intervenants extérieurs pour l'économie, le social, ou encore l'histoire.

"Il y a une vraie pression" précise Oumar Ba conseiller municipal de Compiègne à l'origine du programme, "notre réussite sera la leur, nous serons jugés sur des résultats concrets. Nous devons les accompagner dans leurs rêves et leur montrer que tout est possible. Ces jeunes issus des ZUS se brident trop, nous devons déverrouiller tout ça. Nous les ouvrons

sur le monde ; cette année, nous allons développer deux thèmes majeurs, les sciences et la culture avec un même procédé, on part de ce que les jeunes connaissent, de leur environnement proche pour les amener vers des horizons plus lointains".

Le programme "Génération réussite" demande un engagement fort de la part de ces collégiens et lycéens. Outre les visites d'expositions et les immersions en entreprises, les élèves de première doivent être assidus 2 heures par semaine le vendredi soir pendant que les troisièmes suivent deux séances de 1h30 les lundis et vendredis soir.

Chaque rentrée scolaire verra les effectifs augmenter de 18 jeunes. Le coaching concerne les élèves de la troisième à la terminale. Ils seront également suivis pendant leurs études supérieures et pourront toujours trouver conseil et assistance auprès de leurs tuteurs compiégnois. ■

"Le Nid" devient une crèche multi-accueil



Le Nid, situé au 1 square Hector Berlioz est désormais ouvert toute la journée de 7h30 à 18h30, pour les enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

La halte-garderie "Le Nid" située dans le quartier du Clos des Roses fonctionne depuis la mi-novembre en crèche multi-accueil, c'est-à-dire à la fois en garderie et en crèche. D'une capacité portée de 15 à 18 places, cette structure est désormais ouverte, toute la journée de 7h30 à 18h30, pour les enfants âgés de 2 mois à 4 ans. A cet effet, de nombreux travaux y ont été effectués depuis 2008 : création d'un dortoir pour bébés, rénovation des salles et mise

aux normes de l'installation électrique. Récemment, une cuisine a été aménagée pour assurer la restauration des enfants. Un chalet à par ailleurs été installé dans la cour pour permettre le rangement du mobilier, vélos et autres trottinettes.

Il est également prévu de remplacer la porte d'entrée pour permettre l'utilisation du portier vidéo depuis la salle d'activités et le local destiné au vestiaire du personnel vient d'être restauré. ■

Cérémonie émouvante au Mémorial de l'Internement et de la Déportation

C'est une belle histoire qui suscite émotion et étonnement. Un déporté passé par le camp de Royallieu avait laissé une lettre à sa famille sur une planchette de bois, un message oublié durant plus de soixante ans. Cachée dans un mur d'une maison polonaise, cette planchette porteuse d'espoir a été retrouvée et transmise au fils de ce déporté.

En 2007, dans le cadre d'un échange avec l'Institution Guynemer, Marcin Orłowski, élève de l'école Saint-Nicolas d'Elblag (Pologne) apporte une planchette de bois sur laquelle était écrit un message en français. Son père l'avait trouvée en réparant l'huissierie de la porte de leur maison. Il s'agissait en fait d'un message pathétique écrit à sa famille, un soir de désespérance, par un déporté français du nom de Raymond Barraud.

Lors de recherches effectuées au Mémorial de l'Internement et de la Déportation, l'association Oise-Elblag a découvert que Raymond Barraud, résistant, avait été déporté le 4 juin 1944 du Camp de Royallieu au Camp de Neuengamme en Poméranie et qu'il avait été à l'époque employé aux travaux forcés dans la ville d'Elblag, alors allemande.

L'association Oise-Elblag a tenu à réunir les détenteurs de ce message et ses destinataires, le 10 novembre dernier au Mémorial de l'Internement et de la Déportation, lors d'une cérémonie présidée par Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué aux Relations avec l'armée et les associations patriotiques et Marie-Claire Garreau, adjointe au maire, secrétaire générale de l'association Oise-Elblag. En présence de drapeaux des anciens combattants et de



Remise de la planchette de bois sur laquelle figurait le message de Raymond Barraud.

Lucian Nowaczyk, ancien combattant polonais d'Elblag, la famille Orłowski a remis à la famille de Raymond Barraud et en particulier à son fils Michel, la planchette de bois portant l'émouvante correspondance.

Cet objet sera exposé au Musée du Mémorial de l'Internement et de la Déportation, aux côtés des souvenirs et témoignages des multiples souffrances endurées, offerts par les déportés et leurs familles. ■

Le Château se transforme t-il en Palais ?

Palais ou Château ? Château ou Palais ? A Compiègne les deux termes cohabitaient souvent et désignent pourtant un même lieu chargé d'histoire. Mais récemment, cette demeure royale puis impériale privilégie le nom de Palais.



C'est bien du Palais impérial de Compiègne dont il faut désormais parler.

En fait cette appellation recouvre une vérité historique comme le confirme Emmanuel Starcky, directeur du Palais Impérial de Compiègne : "Charles V était implanté à Royallieu et a décidé d'acheter les terrains sur lesquels se trouve le Palais. C'est significatif car une résidence royale à l'époque devait à la fois être défendue et être défensive pour la ville dans laquelle elle est située.

La caractéristique d'une telle demeure est d'être inscrite à l'intérieur des murs de la cité, et justement, une résidence royale située dans la ville porte le nom de palais. Certes à Compiègne l'appellation de château était également légitime car c'était le terme utilisé sous Louis XV quand ce dernier a reconstruit la résidence de ses ancêtres. Mais sous le Premier puis sous le Second Empire, c'est bien le terme de palais qui est utilisé. Ce que confirme l'architecture du bâtiment due à Gabriel qui a conçu deux façades, l'une vers le parc, l'autre vers la

ville" explique Emmanuel Starcky. Dans la période moderne, suivant les conservateurs qui se sont succédés, les deux titres, château et palais, ont été utilisés. Le directeur actuel a souhaité mener une réflexion sur l'utilisation de l'un ou l'autre de ces deux termes. Et s'il apparaît que sur le plan touristique, le nom de palais est positif, la France compte en effet beaucoup de châteaux mais peu de palais et encore moins de palais impériaux, l'aspect historique lui aussi confirme ce choix. C'est en effet sous le nom de palais que cette résidence compiégnoise a connu les périodes essentielles de sa vie.

Alors, plus besoin de se poser la question, c'est bien du Palais impérial de Compiègne dont il faut désormais parler. Et déjà les panneaux indicateurs routiers ont été modifiés en ce sens. ■

LES IMAGES DU MOIS



Le Secrétaire d'Etat Hubert Falco et le Ministre Frédéric Mitterrand ont présidé les cérémonies de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918.



◀ **Concert au Théâtre Impérial**
Les personnes âgées étaient les invitées de l'association Clubs et Loisirs des retraités de Compiègne.

La Victorian Society ▶
Menée par le Duc de Gloucester, a séjourné à Compiègne pour son colloque consacré à Viollet-le-Duc.



◀ **Les trophées de l'Actes,**
association des autodidactes,
ont été remis cette année à cinq lauréats.

Visite exceptionnelle au Palais de Compiègne ▶
3 ambassadeurs du Moyen-Orient étaient les invités du sénateur-maire Philippe Marini.



◀ **Enorme succès pour le Meeting national d'automne de natation.**

Le 8^{ème} Festival du Film ▶
récompense Lettre à Anna, un documentaire d'Eric Bergkraut.



◀ **Le comité local de la FNACA**
a reçu son nouveau drapeau des mains du président départemental.

Concours des maisons et balcons fleuris ▶
Louis Maret, Bernard Fabre et Ghislain Lautode sont les grands gagnants de cette édition 2009.



Noël de notre temps



Photo Richard Dugovic

Le compte à rebours est lancé ; les calendriers de l'Avent s'effeuillent dans la joie.

Encore quelques jours pour préparer le Réveillon !

Les plus grands réfléchissent aux cadeaux qu'ils offriront, au menu qu'ils concocteront.

Les plus petits rêvent, eux, aux paquets qu'ils ouvriront, aux jouets qu'ils ont choisis ou qu'ils espèrent.

La décoration du sapin annonciateur de la fête sera aussi une étape souriante sur le chemin de Noël. Dans nos villes, les illuminations égayeront les rues. Le 24 décembre approche et nous nous en réjouissons tous. C'est un élément fort de notre identité collective, venant du plus profond de nos racines chrétiennes. Que l'on soit ou non pratiquant habituel, la messe de minuit a une résonance toute particulière. Et, même pour celles et ceux qui sont éloignés de la religion chrétienne, tout l'espace public est imprégné de la magie de la Crèche.

Car Noël, point d'orgue de l'année, reste la fête par excellence et l'occasion privilégiée des retrouvailles familiales. Enfin une soirée avec ses proches, ceux qu'on aime, autour d'un bon repas et loin du stress que nous imposent nos modes de vie moderne survitaminés.

Un bon moment pour se rappeler aussi que la famille reste le lieu suprême d'affection, de refuge et d'épanouissement de l'individu. "On n'est riche que des siens" dit un chanteur populaire. Il a bien raison.

Vive la famille, mais vive aussi la fête ! Car toute festivité se révèle un solide maillon permettant de renforcer le lien social. Vivre ensemble n'est pas toujours facile. Or, la fête, ça se partage et donc cela rapproche !

Hypnotisé par son ordinateur, collé à son portable, vissé devant sa télévision, l'homme moderne a une fâcheuse tendance à s'isoler sans s'en rendre compte, parfois même au sein de sa propre famille. Paradoxe de notre civilisation, de la "surcommunication" où certains préfèrent "chatter" avec des inconnus de l'autre côté de la planète et oublie de dire bonjour au voisin d'en face...

Fêtons donc Noël en famille, tout en ayant une pensée pour ceux qui sont seuls ou malades.

Joyeux Noël à tous !

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne

S O M M A I R E

ACTUALITÉ	P2	PORTRAIT	P11
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOLIDARITÉ	P5	ACTUALITÉ	P14
POINT SUR LES TRAVAUX	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : UN NOËL AUX MILLE COULEURS	P8-9	ACTUALITÉ	P16

"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 4 janvier entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

Judi 10 décembre à 20h45, pour le quartier des Avenues, à la Maison de l'Europe.

**MOINS
CHER**

TROP BIEN !

ENFIN

**AUCHAN
À LACROIX-ST-OUEN
À TOUT PRIX !**



Vivons mieux. Vivons moins cher.

RESTEZ AUTONOME À VOTRE DOMICILE

**Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette,
vos repas, vos tâches
ménagères...**

"Conventionné A.P.A. et P.C.H."
"Agréé CRAM"

Adhap Services*

est là pour vous aider tous les jours de l'année.

Permanence téléphonique
7 jours sur 7, 24h/24

Tél. **03 44 36 72 96**

adhap60a@adhapservices.eu



www.adhapservices.fr



*Les Jardins
de
Cybèle*

Les Jardins de Cybèle
Assurer le bien-être, Créer le bien-vivre

Résidence Médicalisée
et
Unité de
Soins Spécialisés



Tél. : 03 44 83 88 88

Rue des écoles - Accès par la rue du 14 Juillet
60280 Margny les Compiègne

Crédit du Nord



**TOUS NOS CONSEILLERS
SONT JOIGNABLES DIRECTEMENT**

Au Crédit du Nord, joindre votre conseiller, c'est plutôt simple. Vous disposez de la ligne directe de votre conseiller et de son adresse e-mail. Et s'il n'est pas immédiatement disponible, vous êtes pris en charge au sein de votre agence.

2 AGENCES À COMPIÈGNE

42 bis, rue de Paris - quartier des Capucins
Tél. 03 44 36 12 80

18, rue Saint Nicolas - Tél. 03 44 92 58 10

www.credit-du-nord.fr



SOLIDARITÉ

Venir en aide à ceux qui sont en situation de précarité

Si le mercure affiche des températures inférieures à -5°, le plan "Grand froid" sera de nouveau déclenché pour accueillir les personnes sans abri.



Si le mercure affiche des températures inférieures à -5°, le plan "Grand froid" sera de nouveau déclenché pour accueillir les personnes sans abri.

Avec la période hivernale, ce sont les plus démunis et notamment les personnes sans domicile fixe qui souffrent le plus.

Le Centre d'hébergement d'urgence de la Ville de Compiègne, rue Pasteur, dispose tout au long de l'année de dix places. "Outre le simple logement, ceux qui y sont hébergés suite à un appel au 115, numéro du Samu social, bénéficient des repas, matin, midi et soir et disposent de matériel : machine à laver, sèche-linge..." souligne Michel Le Carrères, adjoint au maire honoraire chargé de l'action sociale. "L'an dernier, l'hiver particulièrement rigoureux avait nécessité la mise en place à Compiègne d'un plan "Grand froid". Cette année, si les températures sont à nouveau inférieures à - 5°, le CCAS pourrait être amené à renouveler l'opération afin de mettre à l'abri les personnes sans domicile fixe, et ce d'une manière très ponctuelle, à la demande de la DDASS. A cet effet, une salle de l'ancien foyer René-Soiron sera, comme l'an dernier, équipée du mobilier nécessaire à leur hébergement pendant la nuit, le Café sourire géré par le Secours Catholique assurant l'accueil des personnes dans la journée".

Aider à la réinsertion

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Le CHRS, également installé dans les locaux de la rue Pasteur et géré par le CCAS, aide ceux qui sont en situation de grande précarité à trouver des solutions qui leur permettent de connaître à nouveau une situation stable tant professionnellement qu'en matière d'hébergement. "Au CHRS, les personnes accueillies s'engagent à travers la signature d'un projet individualisé, à suivre une formation ou à rechercher un emploi" détaille Michel Le Carrères. "Elles sont aidées dans leurs démarches - rédaction d'un CV, prise de contact avec le Pôle emploi ou d'autres organismes - par l'équipe éducative du CHRS et leur hébergement peut durer jusqu'à six mois renouvelables au maximum deux fois".

Une Maison-Relais "Ville de Compiègne"

Le CCAS vient également d'ouvrir une maison-relais qui accueille, depuis le 2 novembre dernier, cinq résidents, dans des appartements mis à disposition par les bailleurs sociaux. Avant la fin décembre, quinze places supplémentaires seront opérationnelles. "Ces deux types d'hébergement ne concernent

pendant que les personnes seules. Les familles ou les mères avec enfants sont pour leur part accueillies au foyer de l'ABEJ, 124 rue de Paris" précise Michel Le Carrères.

Mise en place de "baux-glissants"

A la demande de son président Philippe Marini, le CCAS a cette année encore fait preuve d'un réel dynamisme quant à la recherche de solutions adaptées en matière de logement des familles en situation de grande précarité.

C'est ainsi que des familles, expulsées de leur ancien logement, peuvent bénéficier d'un appartement loué par le CCAS. Un éducateur du Centre Communal d'Action Sociale prend en charge le suivi de ces familles sur une période probatoire d'un an. A l'issue de cette année, les familles peuvent voir le bail "glisser" en leur nom, à la condition première que les objectifs aient été respectés : constance dans le règlement du loyer et des charges reversés au CCAS, et adaptation prouvée de la famille, tant au niveau du maintien en bon état du logement que des relations avec le voisinage.

Depuis le mois de mai 2009, deux familles sont installées dans ces logements. A terme, le CCAS mettra à disposition près de 20 appartements.

Des aides alimentaires et financières pour répondre à l'urgence

A Compiègne, deux structures sont particulièrement adaptées pour apporter une aide alimentaire aux plus démunis. L'épicerie sociale La Passerelle, ouverte toute l'année, permet aux demandeurs, sur dossier établi par l'association, de bénéficier de produits d'alimentation et d'hygiène, moyennant l'acquittement d'un montant correspondant à 10 % de la valeur de la marchandise. De leur côté, les Restos du Cœur accueillent les demandeurs plusieurs semaines durant la période hivernale, et ce à compter du 1^{er} décembre, les mardis et vendredis après-midi.

Les services sociaux de la ville peuvent aussi attribuer des aides financières sous la forme de chèques d'alimentation ou d'énergie pour les personnes en difficulté. Celles-ci ne sont attribuées qu'en cas d'urgence absolue et permettent notamment de payer une facture de gaz, d'électricité ou d'eau. ■

Repas des personnes âgées

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, la Ville de Compiègne et l'association "Clubs et Loisirs des Retraités de Compiègne" offrent un repas aux personnes âgées d'au moins 65 ans habitant Compiègne, le jeudi 10 décembre, le vendredi 11 décembre ou le samedi 12 décembre 2009, aux salles Saint-Nicolas (et non plus au Centre de Rencontres de la Victoire, celui étant réquisitionné pour le plan de vaccination contre la grippe H1N1). Renseignements au 03 44 40 73 73. ■

Les aînés montent sur scène

Des fauteuils rouges sur lesquels ont pris place plus de trois-cents spectateurs, une grande scène, celle de la salle Ravel de l'Espace Jean-Legendre, et sur cette scène, les acteurs amateurs de l'atelier théâtre des aînés qui ont donné rendez-vous au public pour la quatrième fois.



Le Trophée Cité bleue prend à Compiègne la forme de représentations théâtrales dont les acteurs sont membres de clubs d'aînés de la ville.

"Cette représentation entre dans le cadre du Trophée Cité bleue décroché par la ville de Compiègne il y a plusieurs années. Nous avons choisi de mettre en place cette activité culturelle à destination des personnes du troisième et même du quatrième âge" révèle Marie-France Gibout, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées. C'est aussi Marie-France qui a écrit les textes des saynètes que ces acteurs aux cheveux blancs ont présenté devant le public. Thème de ces mini-actes, les dictons français qu'il convient bien évidemment de deviner. "Tous ont travaillé de très longues heures pour apprendre les textes, répéter les saynètes, préciser leur mise en scène" détaille Marie-France Gibout. Elle salue particulièrement la prestation du club des aînés de Bellicart : "Malgré des difficultés indépendantes de la volonté du club, les acteurs ont tenu à participer à cette représentation. Ils étaient très motivés, une motivation qui s'est encore renforcée au cours des répétitions, et pourtant certains d'entre eux ont plus de 80 ans".

De fait la prestation du club de Bellicart a été saluée par les spectateurs qui ont pu découvrir le dicton caché : "Toute vérité n'est pas bonne à dire". Le club de l'Amitié s'était pour sa part attelé à la traduction scénique du dicton "Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait". Quant au grand vainqueur de cette édition, le club René-Soiron, il a conjugué le célèbre "heureux au jeu, malheureux en amour" de façon amusante et avec talent. Un talent qui lui a valu de

recevoir le prix décerné par le jury au sein duquel avaient pris place des lycéens de Pierre-d'Ailly. Un prix de 1000 euros que la présidente du club nouvellement élue, Nadine Decléin, a décidé de partager avec les autres clubs participants.

A noter l'excellente et très appréciée prestation des Pauron, un couple de chanteurs hors pair, qui a fait voyager le public entre airs d'autrefois et chansons de Bourvil ou Carlos. ■



Les gagnants du foyer Soiron, comme quoi : "Malheureux en amour, heureux au jeu !".

sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.

Sanofi-aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

sanofi-aventis Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiegne@sanofi-aventis.com

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi-aventis.com



INTERNET, pourquoi pas vous !

Pertinence est là pour vous aider pas à pas dans cette nouvelle aventure informatique.

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts

03 44 42 31 18 – 06 33 18 90 34

PERTINENCE Entreprise – 6, rue de Vermenton 60200 Compiègne



OPTIQUE TOURNANT

03 44 20 13 36

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h

42 bis, rue de Paris
(à côté de "La Poste")
60200 COMPIEGNE



Actuellement chez OPTIQUE TOURNANT



Sur toutes nos montures de marques* pour tout achat d'un équipement complet, monture + 2 verres "Vitalux" de chez Essilor!

LES FACILITÉS DE PaiEMENT

"Les secrets d'une bonne vue"



LITSALONS

Centre REGIONAL DE LA LITERIE **Dantopillo** **Epeda** **VELDA** **Simmons** **FITEX** **TRECA**

*Bye Bye la crise,
Les prix doux sont arrivés !*

**CANAPÉS LITS
MEUBLE
DÉCORATION
BERGÈRES
LITS GIGOGNE
LITERIE FIXE ET ÉLECTRIQUE
BANQUETTES
TÊTE DE LIT**

-30%* SUR LITERIE FIXE ET ÉLECTRIQUE

1, rue Notre Dame de Bon-secours - (centre ville de Compiègne - face Parking Bouvines)
COMPIEGNE - 03 44 20 62 62

POINT SUR LES TRAVAUX

QUARTIERS

Les aménagements aux Jardins



Geneviève Pouyet-Truchot, conseillère municipale et Eric Verrier, adjoint au maire, délégués pour le quartier Les Jardins.

Voirie

Avenue Weygand, dans la section comprise entre la rue Winston Churchill et le Carrefour de Raleigh, ainsi que **rue Winston Churchill**, les trottoirs ont été rénovés, de même que l'accès piétonnier aux abords de la résidence "Les Amandiers".

Squares du Commandant Fournaise et du Colonel Sutterlin, des travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite ont été réalisés ainsi que la réfection de la signalisation horizontale des parkings.

Rue Saint-Germain, les trottoirs ont également été rénovés et la suppression des branchements en plomb a été réalisée par la Lyonnaise des Eaux.

La sente piétonne, **square Marie-Louise Delaïde**, a elle aussi fait l'objet de travaux de réfection.

Patrimoine et Bâtiments communaux

Centre polyvalent du Puy du Roy

La ville a réalisé divers aménagements au sein de ce bâtiment :

- la création d'une cyber-base accessible aux personnes handicapées,
- le transfert de l'Association First au 1^{er} étage du bâtiment,
- des travaux de répartition des documents des archives municipales,
- des aménagements de sécurité au 1^{er} étage,
- l'adaptation d'un escalier de secours pour éviter les croisements de flux venant du sous-sol et des étages, en cas de sinistre.

Espace Jean Legendre

Les opérations de désamiantage qui ont débuté en 2007 dans les locaux des décors, puis en 2008, dans les locaux de l'artothèque et des stockages, se sont poursuivies en 2009, par le retrait des flocages de la régie de la salle Molière et le retrait de dalles au sol dans les loges et les circulations. Six loges ont été entièrement rénovées, avec la création de sanitaires pour deux d'entre elles.

Les portes d'entrée ont été changées, celles de la cafétéria et celles situées au nord du bâtiment devant également l'être prochainement.

Des travaux ont été réalisés afin de remplacer les descentes d'eaux pluviales très abîmées, ce qui provoquait des inondations importantes lors des grosses précipitations. Au total, près de 171 903 euros ont été investis, cette année, dans cette salle de spectacles.

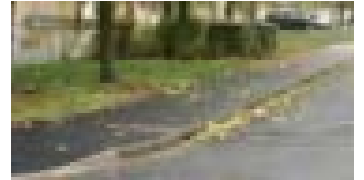
Conservatoire Municipal de Musique

En 2009, l'étanchéité de la toiture-terrasse a été entièrement reprise et l'aménagement d'une salle pour les enseignants a été réalisé à l'automne.

Urbanisme

La ville vient de se mettre d'accord avec la Société Total afin de racheter l'ancienne station, rue de Paris, pour un montant de 300 000 euros.

Il est prévu de réaliser à cet emplacement deux petits immeubles. L'O.P.A.C. de l'Oise est chargé de ce programme immobilier.



Travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite réalisés square Sutterlin.



Plus de 170 000 euros ont été investis, cette année à l'Espace Jean Legendre.

Chauffage urbain

Par un contrat de concession en date du 1^{er} octobre 1992, la Ville de Compiègne a confié l'exploitation des installations de production et de distribution du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à l'exploitant Cofely.

La chaufferie de Compiègne est équipée de trois chaudières et d'une turbine de cogénération depuis 1996 fonctionnant au gaz industriel. La puissance totale disponible est de 52MW thermique et de 5MW électrique.

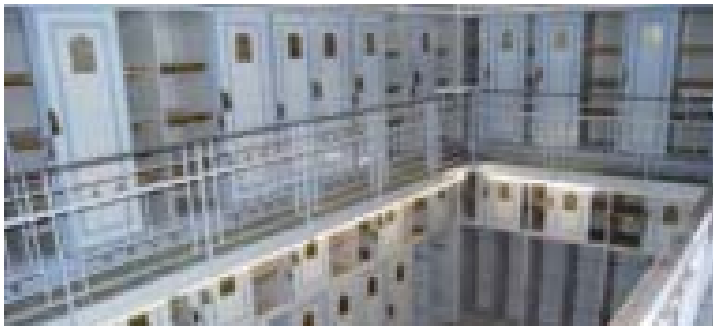
La tarification du réseau de Compiègne est donc très sensible aux variations du coût des énergies. En 2008, le prix a très fortement augmenté parallèlement à l'envolée du coût du gaz et du pétrole.

Pour que le chauffage urbain reste compétitif, la Ville a engagé, début 2009, des discussions avec Cofely pour trouver des améliorations, tant dans la qualité du service qu'en ce qui concerne les tarifs proposés aux usagers. Les résultats se sont révélés pour le moment insuffisants, la Ville souhaitant une baisse significative des tarifs afin d'obtenir un prix plus compétitif, avec une plus grande transparence et une simplification dans la facturation.

Ces discussions devraient aboutir au plus tard au premier trimestre 2010. La Ville informera alors tous les utilisateurs du réseau de chauffage urbain des résultats obtenus.

Un nouveau pôle judiciaire, en lieu et place de la Banque de France

A l'été 2010, les anciens locaux de la Banque de France accueilleront les tribunaux de commerce de Senlis et Compiègne, le Conseil des Prud'hommes et le greffe du tribunal.



La magnifique salle des coffres deviendra une salle d'archives.

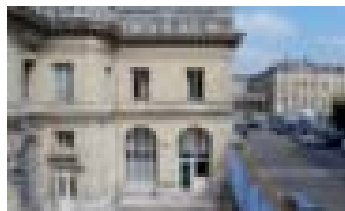
La Banque de France a déménagé l'été dernier rue de l'Anthémis (près de la gare), quittant ainsi ses locaux devenus trop spacieux de la rue du Dahomey, en face du Palais Impérial. Le Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Philippe Marini, a profité de l'opportunité pour négocier le regroupement des tribunaux de commerce de Senlis et Compiègne dans ces locaux, dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire. L'ARC a ainsi acquis

ces locaux (pour 1,3 Million d'euros) qui accueilleront donc le tribunal de commerce de la Vallée de l'Oise, mais aussi le Conseil des Prud'hommes (situé actuellement à la petite chancellerie, rue de la Sous-préfecture) et le greffe du tribunal.

Le regroupement des tribunaux de commerce de la Vallée de l'Oise permet de renforcer les effectifs sur Compiègne et de conforter la vocation économique de l'Agglomération.

Les travaux, estimés à 1,3 Million d'euros, ont commencé en octobre par le réaménagement de la salle des coffres en salle d'archives. Le rez-de-chaussée fait l'objet d'une réhabilitation pour accueillir une salle d'audience (85 m²), une salle de conciliation, ou encore les bureaux du greffe... Ce bâtiment va conserver son "cachet", les réaménagements ayant d'ailleurs été confiés à une professionnelle reconnue en la matière, Nathalie T'Kint. Les travaux seront terminés avant l'été pour un déménagement effectif durant l'été 2010.

Le reste du bâtiment comprend deux appartements prestigieux qui seront vendus une fois les travaux de réhabilitation du tribunal terminés. ■



Le bâtiment conservera son "cachet".

La statue de Louis XII fait peau neuve

Trois semaines ont été nécessaires pour procéder au nettoyage de la statue équestre de Louis XII qui trône au centre de la façade de l'Hôtel de Ville.



Cure de jeunesse bien méritée pour ce haut-relief équestre, qui, après des décennies à subir les affres du temps, avait vu son bronze se ternir. D'autant que les pigeons qui ont élu domicile à l'abri du beffroi de l'Hôtel de Ville, n'avaient rien arrangé à la chose. Après un nettoyage minutieux, Louis XII et sa monture ont retrouvé leur lustre d'antan.

Cette statue équestre, œuvre d'Henri-Alfred Jacquemart conçue sous le règne de Napoléon III, fut d'abord exposée à Paris avant d'être transférée en 1869 dans la cité impériale. ■



UN NOËL AUX MILLE COULEURS

C'est au pied de l'Hôtel de Ville que Compiègne va de nouveau célébrer Noël et ses traditions. Au détour des chalets aux couleurs de fête se mêleront les senteurs sucrées des oranges, de la cannelle et du pain d'épices. Au son des concerts de rue, petits et grands trouveront tous les trésors à déposer sous le sapin.

Les animations de Noël à Compiègne

Le marché de Noël



Plus de 20 chalets proposent des produits traditionnels

Une vingtaine de chalets s'installent place de l'Hôtel de ville. De quoi faire une belle promenade savoureuse autour des agapes de Noël : truffes, nougats, pain d'épices, brezel, vin chaud sont au menu. Noël est aussi la fête du rêve et du cadeau à partager, tous les produits pour faire plaisir sont à découvrir. Le marché de Noël est ouvert du mardi au dimanche de 10h00 à 20h00 et jusqu'à 21h00 les samedis. Les plus petits auront la joie de rencontrer le Père Noël dans son chalet jusqu'au 24 décembre de 16h30 à 20h00. Les enfants lui confieront leurs vœux et si le Père Noël est en tournée, ils pourront lui déposer un dessin ou une lettre.

Deux manèges pour les enfants

Le manège Jean de la Fontaine situé sur la place de l'Hôtel de Ville comme chaque année, fera tourner les bambins,

avant qu'ils ne fassent le tour des chalets (tous les jours de 10h00 à 20h00 et jusqu'à 21h00 les samedis).

Le manège le Chahut est installé place du Marché aux Herbes pendant tout l'hiver.

La Montagne du Père-Noël

A ne pas manquer cette année, la féérique montagne du Père-Noël place Saint-Jacques. Dans son manteau rouge et blanc, sur son traîneau porté par ses fidèles rennes, le Père-Noël vit au milieu de la forêt, au bord d'une cascade d'eau, accompagné de nombreux animaux. Un joli voyage aux mille rencontres à faire en famille pour que le rêve devienne réalité, du vendredi 4 décembre au dimanche 3 janvier (entrée libre).

L'exposition "Delirium Circus"

Le clin d'œil de Jean-Baptiste Thierrée et une galerie de personnages fantasques évoquent avec poésie une création plastique sur le thème du cirque de la vie à l'espace Saint-Pierre des Minimes, du samedi 5 décembre au vendredi 29 janvier de 14h00 à 18h00 sauf les lundis et les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Des illuminations dans toute la ville

A partir du 4 décembre et jusqu'au 3 janvier, la cité impériale se pare de ses plus beaux atours et vous propose une promenade dans l'univers féérique de Noël. Tous les quartiers s'illuminent et font étinceler la magie de l'Avent.

Chantons Noël

Samedi 19 décembre de 16h00 à 17h00, l'association "Le Cèdre Marie-Louise", présidée par Claire Aoun, conseillère municipale, vous donne rendez-vous Passage Saint-Pierre des Minimes pour un récital de chants traditionnels de Noël. Le cœur de la cité se réchauffera au son de la générosité et du partage et l'association complètera son après-midi par une collation au goût de chocolat, vin chaud et gâteaux.



A ne pas manquer, les fées ailées sur leurs échasses le samedi 19 décembre à partir de 15h00 dans le centre ville. Un spectacle magnifique !

Venez en ville !

Comme chaque année, le stationnement sera gratuit tous les lundis de décembre sur les parkings de surface. Profitez-en pour découvrir toutes ces animations et les décorations réalisées par les commerçants sur le thème du Père-Noël.

➤ Noël des enfants et des personnes âgées

Spectacle sur glace

Le site du Plateau de Margny les Compiègne réserve cette année aux enfants des écoles élémentaires de la ville un spectacle sur glace intitulé "Le plus grand cabaret de Noël sur glace", au cours duquel les enfants pourront découvrir des attractions mettant en scène des patineurs, des clowns, des acrobates et autres jongleurs ainsi que des animaux. Par ailleurs, le Père Noël, accompagné de Monique Marini et des élus de la ville remettra des jouets aux enfants des écoles maternelles, entre les 14 et 18 décembre.



Distribution des cadeaux par le Père-Noël et Monique Marini à l'école Jeanne d'Arc.

Les personnes âgées à l'honneur

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Compiègne et l'association "Clubs et Loisirs des Retraités de Compiègne" offrent un repas aux personnes âgées d'au moins 65 ans habitant Compiègne, le jeudi 10, vendredi 11 ou samedi 12 décembre aux salles Saint-Nicolas.

Les élus de Compiègne accompagnés de Monique Marini, rendront visite aux résidents du centre Fournier Sarlovèze le

mercredi 16 décembre, qui par ailleurs organise un marché de Noël, le samedi 5 décembre de 11h à 18h au 22 rue de la Justice.

Solidarité pour Noël

Le voile de l'hiver a recouvert la cité impériale, c'est l'heure pour tous les enfants de découvrir les trésors que le Père-Noël a déposés au pied du sapin. Pour que les yeux de tous les enfants compiégnais scintillent, Anne-Marie Vivé, adjointe au Maire déléguée à l'action sociale dans les quartiers et toute son équipe, vous proposent de devenir, le temps d'un samedi, un roi mage pour les enfants démunis de la ville en apportant des jouets et des friandises à l'hôtel de ville ou auprès des partenaires de l'opération. Le 10 janvier 2010, tous ces petits sont conviés à un spectacle offert par la municipalité et reçoivent de la part du Père-Noël un cadeau. Pour que le succès de cette fête soit complet, nous avons besoin du soutien de tous les Compiègnais le samedi 12 décembre de 9h00 à 16h00 lors du passage de la calèche du Père-Noël et de ses lutins qui collectent les présents. Renseignement : 03 44 40 72 00 - 03 44 20 91 76

Marché Solidaire d'Artisans du Monde

Artisans du Monde vous propose de découvrir les produits d'artisanat d'art et de commerce équitable aux salles Saint-Nicolas. Samedi 5 et dimanche 6 décembre de 10h00 à 18h00. Bar équitable.

A Noël, soyez écologiques !

L'Agglomération de la Région de Compiègne organise un ramassage en porte-à-porte des sapins de Noël. Ce ramassage sera effectué les lundis 4 et 11 janvier pour le centre ville et les zones 1 et 2 et les mercredis 6 et 13 janvier pour le secteur du Petit Margny, dans les mêmes conditions que la traditionnelle collecte des déchets verts qui reprendra quant à elle dès le 29 mars. Attention les sapins de couleur, recouverts de neige artificielle, ne sont pas recyclables et doivent impérativement être rapportés en déchetterie.

Un livre de bonnes recettes pour Noël

C'est une idée cadeau originale pour cette fin d'année. C'est aussi un outil indispensable près des fourneaux, notamment pour les cordons bleus en herbe ou ceux qui ont oublié ce que leur maman leur avait enseigné. "Recettes de Grand-Maman" est l'œuvre de l'association Le Fil du Temps et de sa créatrice Marie-France Gibout, par ailleurs élue municipale déléguée aux personnes âgées. Des personnes âgées qui ont accepté de partager leurs recettes et qui les ont envoyées par centaines.

Autre originalité de l'ouvrage qui s'inscrit dans le droit fil des actions de l'association, les bénéficiaires de la vente de ce livre seront consacrés à l'aide aux personnes âgées en difficulté. La sortie des "Recettes de Grand-Maman" est prévue pour la fin de décembre. On pourra trouver cet ouvrage dans les foyers clubs, lors du repas des personnes âgées, sur le stand installé sur le marché de Compiègne et probablement à l'Office de Tourisme, au prix de 15 euros.

Musique et concerts

Musique et animations

L'association des commerçants du centre ville et la ville de Compiègne vous proposent de danser au rythme des animations musicales programmées du 5 au 27 décembre.

- ❖ **Samedi 5 décembre** : dans tout le centre ville, "Les Tyroliens" à partir de 15h00 vous proposent de débiter les festivités compiégnaises sur le registre du folklore.
- ❖ **Samedi 12 décembre** : dans tout le centre ville, "Jazz Band'acronik", à partir de 15h00. Le groupe musical de l'UTC fera découvrir ses inspirations.
- ❖ **Dimanche 13 décembre** : Place du marché aux herbes, "Univers Gospel" vous propose son répertoire à partir de 16h30.
- ❖ **Samedi 19 décembre** : dans tout le centre ville, "Les fées ailées" du haut de leurs échasses feront rêver petits et grands à partir de 15h00.
- ❖ **Dimanche 20 décembre** : "La batterie fanfare de Compiègne" vous propose un concert à ciel ouvert place du Marché aux Herbes à partir de 16h30.
- ❖ **Jeudi 24 décembre** : dans tout le centre ville, "Les lutins du Père Noël" prennent de la hauteur et repèreront les maisons pour leur passage de la nuit du haut de leurs échasses. A partir de 15h00.
- ❖ **Samedi 26 et dimanche 27 décembre** : dans tout le centre ville, "Jazz Band'acronik", à partir de 15h00. Le groupe musical de l'UTC fera découvrir ses inspirations.

Concert au Palais Impérial de Compiègne

Les Musicales de Compiègne organisent, dans le cadre de sa saison sur les cordes, un concert de Noël au Palais Impérial le dimanche 13 décembre 2009 à 17h00. Réservation: 03 44 86 25 45

"Le temps d'un entracte" au Théâtre Impérial

Riche du succès des années précédentes, la Comédie Musicale de l'UTC revient cette année avec son spectacle "Le Temps d'un Entracte". La troupe fera quatre représentations du 9 au 12 décembre 2009 à 20h45 dans le cadre prestigieux du Théâtre Impérial de Compiègne.

Les bibliothèques de la ville fêtent Noël

- ❖ Dans le cycle Grands écrivains à Compiègne, Vincent Delecroix, jeune auteur tout juste revenu de la Villa Médicis présentera son œuvre et son tout récent *Tombeau d'Achille* le jeudi 10 décembre à 20h30 à la bibliothèque Saint-Corneille.
- ❖ Pour les mélomanes de tous les âges, mercredi 16 décembre de 16h30 à 17h15 à Saint-Corneille, sera proposé un concert de Noël d'une classe d'instruments du Conservatoire de Compiègne.
- ❖ Découvrez les trésors du cellier. Le vendredi 18 décembre, de 17h30 à 18h la bibliothèque Saint-Corneille vous propose de découvrir ses bibles et livres religieux remarquables. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



Une des bibles du cellier qui sera exposée à la bibliothèque Saint-Corneille

Messes de Noël

Paroisse Saint-Corneille
Jeudi 24 décembre : à 18h30 à St-Eloi, à 20h à St-Antoine, à 22h30 à St-Jacques.
Vendredi 25 décembre : à 9h30 et 18h30 à St-Jacques, à 11h à St-Antoine.

Paroisse des Seize Bienheureuses Carmélites
Jeudi 24 décembre : Veillée et messe à 19h30 à St-Paul des Sablons, à 20h30 à Notre-Dame de la Source, à 21h30 à St-Germain.
Vendredi 25 décembre : à 9h45 à St-Germain, à 10h15 à St-Paul des Sablons, à 11h à la chapelle de Royallieu.

PORTRAIT

Marc Depecker, archiprêtre d'une paroisse "en ordre de marche"

Succédant à Monseigneur de Mauny, l'abbé Marc Depecker est le nouvel archiprêtre de Compiègne. Une ville qu'il connaît bien pour y avoir exercé son ministère dans la paroisse de Compiègne-sud tout d'abord puis à l'ombre de Mgr de Mauny.



L'abbé Marc Depecker est le nouvel archiprêtre de Compiègne. Il succède à Mgr de Mauny qu'il a servi en qualité de vicaire.

"J'ai eu la chance de me trouver deux années à ses côtés. J'étais son vicaire et avec lui j'ai beaucoup appris. C'est vraiment un plaisir de lui succéder car il a laissé une paroisse "en état de

marche". J'ai pour lui une profonde admiration et il m'inspire beaucoup" reconnaît l'abbé Marc Depecker qui entend poursuivre l'œuvre entreprise par son prédécesseur.

"Aujourd'hui les gens ont besoin de stabilité et la religion illustre cette stabilité nécessaire" constate l'archiprêtre de Compiègne.

Archiprêtre, un titre attribué à un prêtre qui officie dans une sous-préfecture ou dans une ville dotée d'une cathédrale. "Je n'ai pas de rôle spécifique, je suis un curé comme un autre même si bien sûr j'ai plus de contacts avec les institutions civiles et militaires" explique le père Depecker.

Né dans la région parisienne, le jeune Marc Depecker arrive dans l'Oise en 1980. "Mon père prenait sa retraite et a choisi de s'installer à Martefontaine. J'ai fait mes études de droit avant d'exercer la profession d'avocat, inscrit au barreau de Paris tout d'abord puis auprès de celui de Pontoise durant trois ans". Son entrée au séminaire en 1994, il la doit aux circonstances : "J'avais l'impression d'avoir fait le tour de ma profession d'avocat et sur les conseils d'un ami prêtre, j'ai effectué une retraite dans une abbaye de la Drôme. C'est là que j'ai décidé de rejoindre le séminaire d'Ars" se souvient l'abbé Depecker. Il poursuit : "c'est au séminaire que j'ai trouvé le sens de ma vie, un engagement confirmé quand Mgr Thomazeau m'a envoyé à Rome pour suivre mon cycle de théologie".

Nommé dans la paroisse de Compiègne-sud, Marc Depecker officie en qualité de diacre puis est ordonné prêtre en 2000. Il sera ensuite vicaire de Mgr de Mauny avant de rejoindre la paroisse de Lassigny. "J'y suis resté cinq ans, c'est une paroisse très attachante, riche de la diversité de sa population" commente le père Depecker qui vient donc de faire son retour dans la cité impériale.

"Le fait d'avoir exercé ici, d'y avoir été vicaire est très important car je connais bien les gens et puis Compiègne est une ville très agréable où il fait bon vivre. Elle possède une dimension humaine et on y trouve tous les avantages d'une ville moyenne. Je m'y plais beaucoup et je ne suis pas le seul" confie plaisamment Marc Depecker.

Il évoque aussi une grande figure de la ville : Jeanne d'Arc. "C'est pour moi une grande émotion d'entrer dans cette église Saint-Jacques où elle a prié. Cela nous relie à l'histoire de la ville, l'histoire de la France et de l'Eglise. Les Fêtes de Jeanne d'Arc drainent de plus en plus de monde, c'est une façon pour le public de se replonger dans ses racines, je suis heureux de vivre cela ici" conclut l'abbé Depecker. ■

ENEZ DÉCOUVRIR vos **Intermarché** NOUVELLE GÉNÉRATION

**MARGNY LES COMPIEGNE
PLUS GRAND**

40% plus grand,
plus de choix, plus de confort,
de nouveaux rayons.

**COMPIÈGNE
PLUS MODERNE**

Plus de choix en produits frais,
une offre BIO étendue,...

RÉOUVERTURE EN DÉCEMBRE

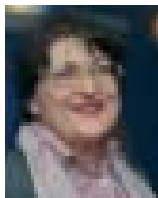


www.intermarche.com
RETROUVEZ LE PLAISIR DES COURSES... EN LIGNE

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

À propos de l'identité nationale



Certains proclament : à l'heure de l'Europe, de la mondialisation, nous n'avons plus besoin d'une identité nationale ; les questions d'identité gênent le nationalisme, les extrémismes et les guerres : nous devons nous "mondialiser".

C'est un peu comme si chacun d'entre nous portait le même nom pour éviter les conflits entre familles... Nous avons besoin d'exister, de pouvoir nous nommer, de savoir qui nous sommes pour pouvoir rencontrer les autres : sans conscience de soi, il n'y a pas d'altérité.

Certains disent encore : nous n'avons plus besoin de notre langue : adoptons l'anglais ! L'important est de communiquer. C'est oublier que notre langue façonne notre pensée, incarne notre culture : une culture d'intégration.

Intégration des peuples qui ont traversé la terre sur laquelle nous vivons, dont nous nous sommes approprié la culture : on en retrouve les traces dans l'urbanisme de nos villes, bastides aux lignes droites héritées des Romains, villes fortifiées autour d'un noyau central héritées de l'époque féodale, donc des civilisations venues de l'Est un peu plus tôt et des traditions de l'Orient où nous étions allés en Croisades. On en retrouve les traces dans l'architecture de nos monuments qui, à chaque époque, se sont inspirés des modes, des techniques découvertes en rencontrant les autres. On en découvre les traces dans notre cuisine, si particulière, parce qu'elle a emprunté, utilisé, assimilé les plantes nouvelles, les ingrédients nouveaux, au fil de nos rencontres avec d'autres traditions : cuisine spécifique de cette intégration où chacun peut retrou-

ver des saveurs, transformées, intégrées, dans ce moule multiculturel qui est le sien. On en retrouve les traces dans notre langue : sur un fonds indo-européen, l'influence du latin est prépondérante, pourtant le grec y a laissé son empreinte, et, d'invasions en conquêtes, chaque langue rencontrée nous a légué des mots, des tournures, une nouvelle richesse. Jusqu'à la période récente : notre langue n'est pas immuable, elle vit.

Mais notre langue est aussi, pour des raisons que conte notre histoire, la langue d'autres peuples : elle incarne d'autres cultures, à la fois différentes et cousines. Depuis un demi-siècle les mouvements de populations favorisent une fertilisation croisée qui crée chez nous cette nouvelle identité qui nous caractérise aujourd'hui.

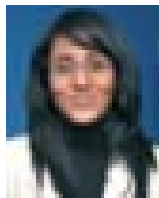
Nous sommes le peuple qui intègre le plus, où il y a, entre tous les pays, le plus grand pourcentage de mariages mixtes, celui où les barrières culturelles sont le plus souvent franchies. Nous pouvons progresser dans notre "vivre ensemble" : cela passe par l'éducation et l'ascension sociale possible pour tous, mais nous ne sommes pas en aussi mauvaise situation que l'on voudrait parfois nous le faire croire.

Sachons reconnaître notre identité d'aujourd'hui, dans la continuité de notre tradition, la compréhension de notre présent et le regard tourné vers l'avenir.

Liliane VÉZIER

Conseillère municipale déléguée aux NTIC, pour la formation et déléguée pour le quartier "Les Capucins-Eglise Saint-Germain"

La rénovation du Clos des Roses, ses enjeux et ses richesses



Depuis 2003, la ville de Compiègne a mis en œuvre une politique de rénovation urbaine au sein du quartier du Clos des Roses. Cette transformation permet de dessiner un nouveau paysage urbain plus aéré, plus attractif et de favoriser un habitat résidentiel qui s'inscrit dans les normes environnementales. Ce plan d'aménagement est un moyen de valoriser les habitants et d'instaurer une nouvelle dynamique de mixité sociale par une amélioration qualitative des conditions de vie.

La réalisation de ce projet et l'émergence d'une nouvelle image de quartier permettront au Clos des Roses de ne plus être marqué par le sceau de préjugés et de discriminations. Le développement urbain répond aussi à de nouveaux enjeux de quartiers qui sont, tant en matière d'extension urbaine que de recomposition de sites stratégiques. Le Clos des Roses bénéficiera d'une nouvelle dimension géographique, urbaine et sociale en harmonie avec l'ensemble des secteurs de la ville.

Ce projet d'agglomération est fondé sur les fondements de la politique de cohésion sociale. Il s'inscrit sur des axes forts tels que l'emploi, l'éducation, l'habitat, le cadre de vie et la sécurité. De nombreuses structures et associations sont à la disposition des habitants du quartier et particulièrement des jeunes dans le cadre de la recherche de formation ou d'un emploi (Bureau information Jeunesse, la Maison de l'Emploi) et dans le domaine socio éducatif (accompagnement scolaire, animation socio culturelle et sportive). Ces dispositifs sont des leviers d'actions essentielles et ils

s'appuient sur les ressources et les forces vives du quartier.

La réalisation de cette restructuration urbaine place les habitants dans de nouvelles perspectives de vie et met en exergue "le vivre ensemble" au Clos des Roses, fondement de la politique de la ville de Compiègne qui réaffirme les fondements du pacte républicain, "Liberté, Egalité, Fraternité" en redéfinissant un cadre de vie pour tous où chacun à sa place. En effet, cette restructuration contribue à l'unicité de la ville tant par son histoire, ses richesses, son patrimoine et sa structuration urbaine. Compiègne ville impériale où il fait "bon vivre dans tous nos quartiers".

Doumiya BELABED

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjoint à l'Action sociale dans les quartiers et déléguée pour le quartier du Clos des Roses

OPPOSITION

Compte rendu du Conseil municipal du vendredi 6 novembre 2009

1) Augmentation des impôts locaux

Au précédent Conseil Municipal, la majorité municipale a décidé de supprimer l'abattement forfaitaire sur les bases. Cette mesure opère un prélèvement supplémentaire de 1 million d'euros sur les contribuables compiégnais. Selon le Maire et les initiateurs de cette mesure, elle devait être indolore pour les Compiégnois. A l'appui de sa démonstration, la ville de Beauvais, qui avait pris la même décision un an auparavant avait été citée comme référence pour en démontrer la banalité. Hors, entre temps, les Beauvaisiens ont reçu leurs feuilles d'impôts et constaté des augmentations exorbitantes. La Maire de Beauvais en a semblé la première étonnée et a reconnu ne pas avoir pris la mesure de l'augmentation qui découlerait de la suppression de cet abattement. Elle aurait même déclaré, selon un quotidien régional : "c'est une connerie". Nous avons interrogé le Maire de Compiègne pour savoir si les Compiégnois

doivent, eux aussi, s'attendre à voir leurs feuilles d'impôts exploser en 2010, comme les Beauvaisiens. Nous lui avons demandé de tirer les enseignements de ce qui s'est passé à Beauvais et de revenir sur sa décision. Notre proposition a été rejetée et le Maire nous a affirmé avoir une meilleure maîtrise des conséquences de cette augmentation d'impôts. Espérons qu'il a dit vrai...

2) Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur la Maison de l'Europe.

Au regard des doutes sanitaires qui pèsent aujourd'hui sur la nocivité de ces installations et leur proximité avec les habitations et, plus inquiétant encore, avec l'établissement scolaire Guynemer, nous avons émis de nombreuses réserves. En effet, le principe de précaution devrait là s'appliquer et nous n'avons pas soutenu cette décision de création d'installation.

Réforme des collectivités locales et territoriales : recentralisation et cadeaux aux entreprises

Le gouvernement s'est lancé dans une vaste réforme du financement et de l'organisation des collectivités locales et territoriales. La suppression de la taxe professionnelle, qui constitue la principale ressources des collectivités locales, va asphyxier les communes, les départements et les régions. Leurs ressources ne sont garanties que pour un an. Ensuite les plus grandes incertitudes et les inquiétudes pèsent. Rappelons que ce sont elles qui sont à l'initiative de 70% des investissements en France. Rappelons aussi que c'est sur elles que reposent, depuis les désengagements de l'Etat la majeure partie des services au public. L'étranglement des collectivités locales aura des conséquences lourdes sur notre vie quotidienne. Comment pourront-elles continuer d'assurer l'accueil de la petite enfance, l'aide aux personnes âgées dépendantes, l'insertion...etc. De surcroit, la limitation de leurs compétences à des interventions obligatoires risque fort de faire une

grande victime : la vie associative, les clubs sportifs, les associations culturelles, les associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Aujourd'hui, les associations peuvent agir grâce au soutien conjoint des villes, des régions, des départements. L'addition des subventions est la condition de leur capacité d'action. Mais demain avec des collectivités locales appauvries et privées de compétences dans le soutien à la vie associative, où trouveront-elles les ressources pour continuer leur travail ?

Le danger est grand de voir le produit de la taxe professionnelle transféré sur les habitants. LE Président de la République l'a dit : il envisage d'assouplir la liberté des collectivités pour fixer le montant de la taxe d'habitation. Le pige se referme. Demain nous aurons le choix entre augmenter les impôts ou supprimer des services aux habitants. Elles sont bien loin les promesses électorales du candidat du pouvoir d'achat à l'élection présidentielle !

Groupe des élus socialistes, vert et progressistes.

ACTUALITÉ

SANTÉ

Le Centre Hospitalier de Compiègne ouvre une unité de recherche clinique

Début octobre, le Centre Hospitalier de Compiègne et le Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie ont signé une convention officialisant leur collaboration dans le domaine de la recherche clinique. L'unité de recherche clinique de l'établissement compiégnois est ainsi lancée, une première en Picardie pour un centre hospitalier non universitaire.



Signature de la convention par les responsables du Centre Hospitalier de Compiègne et du Centre Hospitalier universitaire Amiens-Picardie.

La recherche clinique est le processus par lequel sont évalués, chez des patients volontaires et parfaitement informés, les traitements, médicaments, modes de prise en charge et de diagnostic de demain. La recherche est donc une étape cruciale dans l'amélioration constante des soins apportés aux patients.

Si les services de soins du Centre hospitalier de Compiègne participent déjà à des études cliniques, notamment en cancérologie et en cardiologie, la signature de cette convention dote l'établissement compiégnois d'une unité dédiée pour assister les équipes désireuses de faire de la recherche, structurer les pratiques et ainsi donner au centre hospitalier une véritable visibilité territoriale dans ce domaine, l'objectif ultime étant de pouvoir offrir aux patients qui le souhaitent, la possibilité de participer à l'es-

sai de nouveaux traitements. Ouverte en partenariat avec le CHU Amiens-Picardie, cette unité de recherche bénéficie ainsi de l'appui et des ressources logistiques, statistiques et documentaires du CHU, ainsi que de son aide dans la mise en place et la réalisation pratique des études. ■

Quelques chiffres

- Nombre de protocoles de recherche en cours d'application au Centre Hospitalier de Compiègne en 2009 : 27
- Nombre de ces protocoles portant sur le cancer : 15
- Objectif en nombre de patients du CHC participant chaque année à un protocole, grâce à la création de l'unité de recherche : 50 à 100

Grippe H1N1, les voisins s'organisent

Comment s'organiser dans la vie quotidienne face à la grippe H1N1 ? L'association Voisins Solidaires a mis en place un dispositif de mobilisation des habitants afin d'organiser la solidarité de voisinage.

97 % des Français sont prêts à se rendre service entre voisins en cas d'épidémie de grippe H1N1, révèle l'association Voisins Solidaires qui s'est donné pour mission de développer un dispositif national de mobilisation dont l'objectif est de renforcer les solidarités de proximité et de développer les petits services et l'entraide entre voisins pour faciliter la vie au quotidien.

Garder les enfants si l'école ferme, faire les courses pour un voisin malade, aller chercher les médicaments à la pharmacie, ... autant de services entre voisins qui peuvent se révéler fort utiles en cas de pandémie de grippe H1N1.

L'association a donc mis à disposition des bailleurs sociaux et des villes un "pack pandémie" : des affiches et tracts "grippe A, et si on s'organisait entre voisins ?", un annuaire téléphonique où chaque voisin peut mettre ses coordonnées afin de garder le contact tout en évitant les contacts, un panneau pour s'échanger des informations

(services, besoins, conseils), un mini guide pratique pour vivre ensemble le temps de la pandémie (organisation quotidienne, entraide et recommandations pour éviter la propagation du virus).

Que vous habitiez en immeuble ou en maison individuelle, n'hésitez pas à télécharger ces documents sur le site : www.compiègne.fr/vivre ou www.voisinsolidaires.fr et à mobiliser votre voisinage ! ■

Le centre de rencontres de la Victoire est réquisitionné depuis le 10 novembre par la Préfecture de l'Oise, pour servir de centre de vaccinations pendant quatre mois. Il est ouvert aux personnes ayant reçu un bon de vaccination de la Caisse d'Assurance Maladie, du lundi au vendredi de 17h à 21h et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

COMMERCES

"Duo gagnant" avec les commerçants du quartier Saint-Nicolas

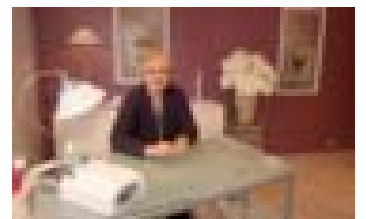
L'association des commerçants du quartier Saint-Nicolas organise à l'occasion des fêtes de fin d'année une tombola "Duo gagnant". A partir du mardi 1^{er} décembre, de nombreux lots sont à gagner chez les commerçants participants* : TV LCD, lecteur DVD, four électrique, ... ■

*Une affiche sera apposée sur chaque vitrine des commerçants participants.

Nouveaux commerces



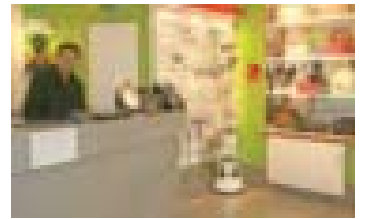
Maroquinerie Le Tanneur, 17 rue de l'Etoile.



Onglissimo, 1 bis rue de l'Etoile.



Perfect Memory, 3 place St-Antoine.



Fotole, 29 place du Change.

Publications de la Ville de Compiègne

La société ESER est en charge de la régie publicitaire des publications de la Ville de Compiègne - Compiègne Notre Ville, Bulletin annuel de l'agglomération et de la ville de Compiègne et Agenda de la ville de Compiègne (éditions 2010) - et est donc seule habilitée par la Ville à démarcher les commerçants et entreprises de la région. En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec le service communication de la Ville de Compiègne au 03 44 40 72 00 ou auprès de la société ESER au 01 48 12 00 20.

FORMATION

Se former aux métiers du transport et de la logistique

L'AFPA propose une gamme de formations interentreprises aux métiers du transport et de la logistique, et destinées au perfectionnement des actifs.

D'une durée de 1 à 5 jours, les formations de perfectionnement proposées par l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) couvrent aussi bien les compétences techniques que les savoirs de base. Elles ont pour vocation de permettre aux actifs - salariés et demandeurs d'emploi - de s'adapter ou de développer leurs compétences. Elles interviennent

sur quatre domaines : conduite routière marchandise, conduite routière voyageurs, exploitation du transport, entreposage - magasinage.

Ces formations démarrent en janvier 2010 et un numéro indigo est mis en place pour les inscriptions : le 0826 46 14 14 (0,15 euros TTC/mn). ■

VIE PRATIQUE

Les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans

Pendant les vacances de Noël, du 21 au 31 décembre 2009, quatre centres seront ouverts :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
 - Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
 - Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
 - Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
 - Centre Hammel (3/5ans) : école maternelle rond-point de la Victoire
 - Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel A, rond-point de la Victoire.
- Les enfants y seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une préinscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette préinscription, il convient de vous munir du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocataire (CAFO) et du livret de famille.

Pour les enfants qui sont déjà inscrits, un simple appel au 03 44 40 72 85 à compter du 7 décembre 2009 suffit pour réserver la période choisie. Une fiche sanitaire pour chaque enfant inscrit devra cependant être remplie lors de sa venue au centre. ■

Aux côtés de nos aînés pendant les fêtes de fin d'année

Tisser des liens intergénérationnels, tel est l'objectif de cette semaine d'activités destinée aux enfants âgés de 10 à 14 ans, et mise en place par la Ville de Compiègne.

Du 28 au 31 décembre, de jeunes adolescents pourront découvrir l'environnement et le mode de vie des personnes âgées au sein même d'une maison de retraite de la ville. L'occasion leur sera ainsi donnée d'aller à la rencontre des aînés et de partager des moments de convivialité. Parallèlement, ils pourront s'adonner à différents sports (tennis de table, natation, patinage...), découvrir le patrimoine culturel de Compiègne et de ses environs au travers de divers ateliers et profiter de temps de loisirs : visite du marché de Noël d'Amiens, séance de cinéma, rencontre avec des agents de l'ONF,...

Une réunion d'information réservée aux parents aura lieu le jeudi 17 décembre à 19h au centre municipal du Clos des Roses, rue Alexandre Dumas. Hervé Levert et Guylaine Thomas se tiendront à votre disposition pour vous faire découvrir l'emploi du temps de la semaine et répondre à vos questions.

Coût de la semaine : 24 euros pour les Compiègnais, activités, repas du midi et goûter compris.

Renseignements complémentaires au 03 44 20 91 76 ou 77. ■

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes qui ne seraient pas encore inscrites sur les listes électorales ou qui ont changé d'adresse dans Compiègne, ont jusqu'au 31 décembre 2009 pour effectuer les démarches nécessaires auprès de la mairie et pouvoir ainsi voter à compter du 1^{er} mars 2010.

Si vous déposez votre demande après le 31

décembre 2009, celle-ci sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter dans votre nouvelle commune d'inscription qu'à compter du 1^{er} mars 2011.

Dates des prochaines élections régionales : les dimanches 14 et 21 mars 2010. ■

Règlement amiable des litiges

Les conciliateurs de justice ont pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur les droits dont les parties ont la libre disposition, quels que soient la nature et le montant du litige.

Ils peuvent être saisis sans forme par toute personne physique ou morale. En cas de conciliation, un constat d'accord est établi, signé par les parties et le conciliateur. Les parties ont la faculté de demander au juge de donner force exécutoire à ce constat.

A Compiègne, trois conciliateurs tiennent des permanences à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à côté du Musée de la Figurine :

- Madame Mauchamp Mottelet les vendredis de 9h à 11h - Salle A ou B
 - Monsieur Duchaussoy les mardis et jeudis de 9h à 11h30 - Salle A ou B
 - Monsieur Stoltz les mercredis de 14h à 16h - Salle B
- Au CCAS de la mairie de Margny-les-Compiègne :**
- Michel Cuelhes tient des permanences les vendredis de 9h à 11h. ■

Une mise à l'eau comme dans un fauteuil, pour les personnes handicapées

Un curieux engin muni de roues a fait son apparition à la piscine de Mercières. En fait, il s'agit d'un outil fort utile pour les personnes ayant un handicap.



Un matériel performant qui permet aux personnes handicapées de se mettre à l'eau et de ressortir du bassin sans aucun effort.

"C'est une chaise de mise à l'eau pour les personnes handicapées" révèle Rémi Lemaistre, conseiller municipal délégué aux personnes handicapées. Doté d'un puissant vérin et alimenté par batterie, ce fauteuil permet effectivement à ceux qui en ont besoin de descendre dans le bassin et d'en remonter sans effort. "Il suffit de nous faire un petit coucou et on arrive" explique Thomas, l'un des maîtres-nageurs de l'établissement. C'est

en effet un professionnel qui doit mettre en œuvre ce fauteuil pas comme les autres. "Après avoir pris place sur la chaise, la personne handicapée peut se mettre à l'eau et en ressortir sans efforts. De plus, on peut utiliser ce matériel n'importe où autour du grand bassin" détaille Thomas.

"Ce fauteuil est le dernier élément qui permet une totale accessibilité de la piscine aux handicapés. Avec le plan incliné qui permet aux fauteuils roulants de gagner le petit bain et la main courante sur l'escalier de descente au petit bassin, toutes les installations peuvent désormais être utilisées par ceux qui ont des difficultés de mobilité" constate Rémi Lemaistre. Tout cela a un coût. Cette fois, une somme de 8 000 euros a été consacrée à l'achat de ce matériel de mise à l'eau dont 50% sont subventionnés par le Centre national de développement du sport. "Voilà deux ans, nous avons également favorisé l'accessibilité aux handicapés en assurant la gratuité de l'entrée pour l'accompagnateur" ajoute Rémi Lemaistre. Ainsi la piscine de Mercières est totalement ouverte à tous. Dédié au loisir et au sport, cet équipement pourrait être le cadre du développement d'une nouvelle activité et voir ainsi la création d'une section handi-sport. ■

BRÈVES

• Portes ouvertes de l'Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne

L'ESCC organise deux journées Portes ouvertes au 32 rue Hippolyte Bottier : les mercredi 16 décembre 2009 et samedi 24 avril 2010. Rens. au 05 44 38 55 00.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 9 décembre de 14h à 19h et le samedi 19 décembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Renseignements au 03 44 40 72 30.

• Pharmacies de garde

- Samedi 5 décembre : Pharmacie Ginestet-Guéant, 38 rue Solférino
- Dimanche 6 décembre : Pharmacie Saint-Jacques, 8 rue Magenta
- Samedi 12 décembre : Pharmacie Fontaine, 2 rue Solférino
- Dimanche 13 décembre : Pharmacie Grandsire, 372 avenue Octave Butin à Margny les Compiègne
- Samedi 19 décembre : Pharmacie Saint-Côme, 20 rue du Général Koenig
- Dimanche 20 décembre : Pharmacie de Royallieu, 34 rue des Frères Lumière
- Vendredi 25 décembre : Pharmacie Saint-Germain, 68 rue Notre-Dame de Bon Secours
- Samedi 26 décembre : Pharmacie Ginestet-Guéant, 38 rue Solférino
- Dimanche 27 décembre : Pharmacie Saint-Jacques, 8 rue Magenta
- Vendredi 1^{er} janvier : Pharmacie Demoulin, 110 avenue Octave Butin à Margny les Compiègne

SAMU/SMUR : tél. 15

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche... Appelez le 3237 (coût : 0,34 euros la minute depuis un téléphone fixe)

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03.44.09.12.19. On peut aussi lui écrire à l'Hôtel de Ville de Compiègne. ■

JUMELAGES

Le 2^{ème} Parlement européen des jeunes a pour thème "Migration"

Après avoir été les lauréats du 1^{er} Parlement européen des jeunes en 2009, les lycéens compiégnois sont invités à participer à la seconde édition qui aura lieu en avril 2010 à Kaiserslautern en Allemagne.



Les lycéens de Pierre d'Ailly, lauréats du 1^{er} Parlement européen des jeunes, en avril 2009.

Lancé à l'initiative des villes de Guimaraes (Portugal), d'Igualada (Espagne), de Taraconte (Canaries), de Kaiserslautern (Allemagne) et de Compiègne, ce Parlement européen des jeunes a pour but de permettre, entre les représentants de la jeunesse de chaque

ville participante, un échange amical et constructif sur des questions sociales, culturelles, environnementales en rapport avec le contexte européen, et d'enrichir ainsi ces discussions des expériences locales et nationales des différents pays représentés.

Les lycées de Compiègne ont donc été sollicités pour participer à cette nouvelle édition. Les projets, réalisés par des groupes de six lycéens, devront porter sur un sujet en relation avec le thème proposé pour cette seconde édition : "Migration". Le choix définitif des sujets devra être donné par chaque groupe en décembre. En mars 2010, les dossiers devront être présentés en anglais devant un jury local, réuni dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville. Les vainqueurs de ce challenge se verront offrir par la Ville de Compiègne un voyage de trois jours à Kaiserslautern afin de présenter leur projet devant le Parlement européen des jeunes qui se tiendra en avril. A l'issue de la session, les participants voteront à bulletin secret pour élire le meilleur dossier qui sera récompensé.

Renseignements au 06 32 60 20 84. ■

DISPARITION

Michel Secret nous a quittés

Professeur d'éducation physique, Michel Secret anima pendant plus de 30 ans les clubs d'athlétisme compiégnois, celui de l'Entente Familiale Omnisports de Royallieu Compiègne, qui devint en 1972 le Compiégnois Athlétique Club, lui-même aujourd'hui plus connu sous le nom de La Vie au Grand Air. Michel Secret fut ainsi à l'origine de la formation de nombreux athlètes qui devinrent champions de l'Oise et de Picardie, certains même s'étant illustrés à un niveau national. Ses qualités pédagogiques n'avaient d'égal que sa modestie.

Michel Secret était aussi artiste peintre à ses heures et ses œuvres furent présentées dans de nombreux salons compiégnois, ou encore récemment dans les locaux de la clinique Saint-Côme.

Le 30 septembre dernier, Michel Secret a trouvé la mort au carrefour de la Croix-Rouge alors qu'il se rendait à son domicile à bicyclette. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle

Réalisation : Service communication (ville de Compiègne)

Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr



VOUS ACCUEILLEZ VOS CLIENTS ?
RUGGERI

VOUS ACCUEILLEZ SUR 500m²



**PENSEZ À VOS
CADEAUX POUR NOËL**



Côté déco

- Lampes • Plaid • Coussins
- Miroirs • Tableaux
- Cristal de Paris
- Faïences • Fer forgé
- Décoration florale • Tapis



ouvert le lundi de 14h30 à 19h
du mardi au samedi
de 10h - 12h et 14h - 19h

41 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

**Vous souhaitez vous libérer
des contraintes informatiques ?**

Mutualisons nos compétences

AGESYS

à ma place, un **NOUVEAU CONCEPT**

de service informatique à temps partagé

- Garantir le bon fonctionnement dans les périodes critiques
- Assurer une informatique efficace et disponible
- Optimiser vos budgets grâce à la mutualisation
- Préservat vos informations et données
- Renforcer votre indépendance vis-à-vis des éditeurs

Un mois offert !

pour tous contrats de moins de 1000€ jusqu'au 31 décembre 2009

Appeler votre conseiller au **03 44 30 45 30**

